

Paris, le 12 février 2025

Ce jour, les président(e)s des principales organisations infirmières généralistes, toutes membres du Conseil National Professionnel Infirmier (CNPI), ont le plaisir d'annoncer la publication du Livre Blanc CNPI dédié à l'évolution de l'exercice et de la formation des infirmières.

Face aux défis croissants du système de santé, le CNPI propose une refonte ambitieuse de l'exercice infirmier et du parcours de formation, afin de mieux répondre aux besoins de la population et de renforcer la reconnaissance des compétences infirmières. **Parmi les préconisations clés du Livre Blanc :**

- ◆ **Reconnaissance officielle des consultations infirmières** en prévention, éducation à la santé, orientation et coordination du parcours de soins, pour renforcer leur impact sur la santé publique, et répondre aux besoins croissants de la population.
- ◆ **Prescription infirmière élargie** aux produits de santé et examens complémentaires nécessaires à l'exercice de la profession.
- ◆ **Accès direct** et développement du statut d'**infirmier référent**.
- ◆ **Renforcement de la formation théorique et clinique**, notamment en psychiatrie, à l'École, au travail, en soins critiques et auprès de l'enfant.
- ◆ **Allongement de la formation universitaire à 4 années**, pour mieux préparer les futurs professionnels aux responsabilités croissantes, liées à l'évolution des besoins de santé, des missions et des compétences. Un levier d'attractivité, d'intégration et de fidélisation essentiel au service rendu, permettant d'agir sur les départs prématurés et sur la pénurie (30% d'abandon des étudiants, 50% d'abandon de l'exercice infirmier hospitalier dans les 10 années qui suivent le diplôme).
- ◆ **Fonction tutorale identifiée** comme activité en soi.

A l'occasion du vote de **la loi infirmière prévu en mars à l'Assemblée nationale**, le CNPI préconise une réforme permettant aux **infirmières de pouvoir exercer leur mandat social au cœur des enjeux de santé publique comme de la préservation de la santé personnelle de celles et de ceux qui soignent**. Former mieux, professionnaliser davantage, reconnaître la complémentarité des compétences infirmières : telles sont les **clés pour garantir un système de santé accessible, efficace, en phase avec les besoins des populations et des territoires**.



Le CNPI est composé de 20 organisations professionnelles nationales (associations, sociétés savantes, syndicats). Découvrez notre Livre Blanc et les préconisations du CNPI sur <https://cnp-infirmier.fr>